



Extrait du Accompagnement vers l'emploi

<http://emploi.spf75.org/Pourquoi-se-syndiquer>

Pourquoi se syndiquer ?

- Droit du travail
- Le syndicat : l'interlocuteur avec l'employeur



Date de mise en ligne : vendredi 3 juin 2016

Description :

Un syndicat, c'est utile.

Il suffit de voir ce qui se passe dans de nombreuses petites entreprises où il n'y a ni syndicat ni délégué pour comprendre que les patrons en profitent pour « faire la loi » sans respecter les droits des salariés.

Copyright © Accompagnement vers l'emploi. Tous droits réservés.

Un syndicat, c'est utile.

Il suffit de voir ce qui se passe dans de nombreuses petites entreprises où il n'y a ni syndicat ni délégué pour comprendre que les patrons en profitent pour « faire la loi » sans respecter les droits des salariés.

Et s'il existe un certain nombre d'« avantages » pour les salariés de certaines entreprises, notamment les plus grandes, c'est bien parce qu'une partie d'entre eux se sont organisés et ont créé des syndicats pour se défendre et obtenir des acquis sociaux.

C'est la faiblesse et l'individualisme des salariés qui permet aujourd'hui aux patrons d'en prendre un peu trop à leur aise !

Être syndiqué, cela donne le droit de participer à la vie du syndicat :

- ▶ Être informé par des infos rapides par SMS, par mail (pour ceux qui ont une adresse électronique). Chaque syndiqué reçoit aussi chaque mois le journal national.
- ▶ Être formé, en s'inscrivant aux formations syndicales qui sont proposées, pour apprendre ses droits et les moyens de se défendre.
- ▶ Être défendu : c'est la solidarité.
- ▶ Donner son avis et décider ensemble de ce que l'on va faire, dans les assemblées de sections syndicales (par secteur) ou dans les assemblées du syndicat. Ce sont les syndiqués qui, à chaque Congrès, élisent les responsables du syndicat.

[Se syndiquer sur Internet à la CGT en suivant ce lien](#)